

Vie associative

.....Économie locale.....

38^e congrès départemental de l'Union Française des Anciens/Combattants s'est tenu à Grigny

Préservation des droits

Le 7 février 2009, le Maire accueillait au Centre culturel Sidney-Bechet le 38^e congrès départemental de l'Ufac. Un congrès placé sous le signe de la vigilance pour la préservation des droits des anciens combattants, et pour la paix.

Dans son allocution de bienvenue, le Maire a notamment souligné la nécessité de redonner tout son rôle à l'ONU dans la perspective de construire un nouvel ordre mondial basé sur la coopération et le co-développement. Il s'est aussi déclaré hostile à l'intégration de la France dans l'OTAN dont les intérêts stratégiques sont intimement liés à ceux

des Etats Unis. Enfin, il a insisté sur la nécessité de continuer à commémorer le 19 mars, seule date historique marquant la fin de la guerre d'Algérie.

A l'issue de leurs travaux, et après avoir adopté plusieurs motions, Les congressistes se sont rendus en cortège au monument aux morts pour y déposer des gerbes de fleurs en mémoire aux disparus.



Repas annuel de la Fnaca

Une après-midi en toute amitié



Le traditionnel repas dansant de la Fnaca s'est déroulé dans la convivialité le dimanche 11 janvier au Centre culturel Sidney-Bechet, en présence du Maire Claude Vazquez. Au cours d'une brève intervention le président de la Fédération a souhaité pour aujourd'hui et pour les générations futures un monde sans guerre, où chacun puisse trouver sa place sans contrainte.

COMMUNIQUÉ DE L'UNRPA - GRIGNY ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉUSSIE

Notre association a tenu son assemblée générale de 27 janvier 2009 à la Sapinière en présence de 59 personnes. Une séance qualifiée d'exceptionnelle par les responsables départementaux, tant sur le plan de la participation que sur la teneur du contenu des débats.

La qualité du rapport d'activité et du rapport financier a fait que le Bureau sortant a bénéficié d'une confiance renouvelée. De nombreux projets vont voir le jour en 2009, par exemple un déjeuner spectacle au Cabaret Zig Zag à Longjumeau le 24 mars prochain.

Renseignements : Mme Launay D. au 01 69 43 19 49

Société Merveilles Marie Service (Mms)

L'aide à domicile sous toutes ses formes

Marie-Geneviève Tchoko et Marie-Louise Tchouansi, deux aides soignantes de formation, se sont associées pour créer en mars 2008 une petite entreprise spécialisée dans l'aide à domicile.

Installée à Grigny village, la petite société de services Mms est conçue comme une des réponses aux personnes qui aspirent à l'autonomie sans imposer trop de tracas à leur famille. « Nous sommes, déclare Marie-Geneviève, des assistantes de vie disponibles pour apporter aux personnes âgées ou dépendantes des services et des soins à domicile adaptés à chaque cas. Nous serons là pour permettre à ces personnes de continuer à vivre chez elles en toute sérénité ».

Des soins à l'aide dans les démarches administratives en passant par le repassage, la toilette, les courses, les deux jeunes mamans proposent un large éventail de services à domicile au profit de la petite enfance, le 3^e âge et les personnes souffrant d'un handicap.

Contact :
Merveilles Marie Services
91, rue Pierre-Brossolette
91350 Grigny
Tél. 01 69 45 63 22 ou
06 77 13 65 59 ou 09 64 31 31 83

Saveurs et Vie

Spécialiste du portage de repas aux seniors

Les municipalités proposent de nombreux services de proximité aux personnes âgées afin de leur permettre de se maintenir à leur domicile dans de bonnes conditions. Parmi ses services, la restauration à domicile.

Mais en cas d'urgence ou de régime alimentaire spécifique, cela peut devenir un casse-tête pour les services sociaux. Grâce à la souplesse de ses formules, l'associa-

tion Saveurs et Vie, qui couvre également le territoire grignois, peut intervenir en appoint des services existant ou les remplacer dans certains cas, pour porter des repas personnalisés à domicile au service des seniors et des collectivités locales.

Informations :
Tél. 01 41 73 37 73
www.saveursetvie.fr

Une nouvelle association au service des habitants de Grigny 2

Pour mieux vivre ensemble

L'Association « Bien vivre ensemble à Grigny 2 » est née. Elle a pour objectif de renforcer les échanges et les relations entre les résidents mais pas seulement.

Elle veut également travailler à l'accueil des primo-arrivants afin qu'ils s'intègrent mieux dans la vie du quartier et de la ville. « Bien vivre ensemble à Grigny 2 » se fixe également d'autres défis : favoriser les échanges entre les générations, sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement, inciter les locataires à préserver leur cadre de vie en évitant les dégradations, favoriser les échanges interculturels entre les communautés et inciter à la tolérance.

Mais l'association veut également sensibiliser les syndicats de la copropriété à travailler ensemble pour mieux traiter les impayés de loyer, diminuer les charges et intervenir auprès des entreprises prestataires. Monsieur Ladjnéf, bien connu dans ce quartier pour son sérieux et son engagement en faveur du mieux vivre dans ce secteur urbain a été élu Président.

Contact avec l'association
« Bien vivre ensemble à Grigny 2 »
Tél. 06 82 37 09 18

OFFRE D'EMPLOI

URGENT, LA VILLE RECRUTE ACCOMPAGNATEURS À LA SCOLARITÉ

Profil : BAC +2 confirmé ou Bac avec expérience de 2 ans dans le domaine socio-éducatif.

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement à la scolarité, la ville de Grigny recherche des intervenants pour aider les enfants à faire leurs devoirs et les soutenir dans leur scolarité.

Cette aide se fait sur le temps du soir de 16h30 à 18h ou 17h à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et de 9h à 12h les samedis.

Vous pouvez contacter :

Mme Pouponneau Coordinatrice CLAS
Mairie de Grigny Service Education
Tél. 01 69 02 53 53

Ou Envoyer votre candidature à :

Mr. Claude Vazquez, Maire-Conseiller général
Recrutement CLAS
Mairie de Grigny
19, route de Corbeil, 91350 GRIGNY

Recensement Insee, une enquête obligatoire et anonyme

Pour chaque habitant recensé, ce sont des dizaines d'euros en plus pour la commune

Comme chaque année depuis 2003, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) procède depuis le 15 janvier au recensement partiel de la population et ce jusqu'au 21 février 2009.

Le recensement est un acte civique obligatoire et anonyme qui a des

conséquences dans la vie quotidienne de chaque habitant puisqu'il fixe notamment le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) perçue par chaque commune et qui constitue un élément essentiel de leurs ressources financières.

Il détermine également le nombre

d'écoles et de routes nécessaires, l'implantation d'offices de pharmacies et de débits de tabac...

Les agents recenseurs chargés de la collecte des informations sont munis d'une carte tricolore avec photographie, signée par le Maire et sont tenus au secret professionnel. Réservez leurs le meilleur accueil.

GRIGNY VÊTUE DE BLANC EN DÉCEMBRE.

